

Lettre d'information « État de l'art et capitalisation des démarches et des outils de management de la mobilité en région Nord-Pas de Calais »

Edito

L'ADEME et la Région vous remercient sincèrement de l'intérêt que vous avez apporté à cette étude régionale d'une part, et pour la richesse et la qualité des échanges et de vos engagements d'autre part.

Ce dernier numéro de la lettre d'information, qui vous a accompagné tout au long de cette mission, reprend les principaux résultats de l'étude et les pistes d'actions, qui serviront à poursuivre nos travaux, et une synthèse des 3 ateliers du séminaire du 7 décembre dernier.



Bonne lecture!
Marie TISON

*Ingénieur Transports et Mobilité
ADEME Nord-Pas de Calais*

La tendance

Force est de constater que la situation du management de la mobilité en région Nord Pas-de-Calais est en pleine évolution.

Avec près de **800 entreprises** qui se sont engagées dans une démarche soit environ 167 000 salariés concernés, on peut dire que la région est un territoire dynamique sur le sujet de la mobilité.

L'étude a dénombré cinq plans de déplacements de zone (680 entreprises pour 33 000 salariés) et une centaine de démarches individuelles (100 entreprises pour 134 000 salariés), sans compter les actions portant sur la Prévention du Risque Routier.

La maturité et les résultats des démarches recensées, ont démontré leurs **potentiels social, environnemental et économique**.

Les employeurs ont exprimé une attente et un réel intérêt pour le PDE, qui doit cependant être «revisité» pour s'adapter à leurs capacités et à leurs contraintes financières et stratégiques.

Tous les ingrédients sont réunis pour apporter des réponses simples et efficaces aux questionnements des employeurs et des salariés.

Les acteurs et promoteurs du management de la mobilité en Nord Pas-de-Calais l'ont bien compris et travaillent activement et en partenariat pour définir **un plan d'actions concrètes** pour accélérer et renforcer la dynamique déjà engagée sur le territoire.

Les pistes d'actions

Les grands axes de travail identifiés, par vous tous, au cours de l'étude pour soutenir le management de la mobilité en Nord Pas-de-Calais sont notamment :

- **La contractualisation avec les structures animatrices locales** (Conseil en Mobilité des AOT, CCI, associations...)
- **Le développement de partenariats régionaux structurants permettant le déploiement large des PDE** et notamment avec la CARSAT pour développer sur le territoire des synergies Plans de Prévention des Risques Routiers et PDE
- **La création d'un centre de services et de ressources régional** à disposition des animateurs locaux et plus largement des établissements de la région
- **La mise en place d'une démarche de qualité et de professionnalisation** articulée notamment autour de la création d'un « label PDE »
- **Le soutien à l'expérimentation sur les thèmes** pour lesquels il existe des enjeux d'innovation et des perspectives de duplication
- **La prévention et la sensibilisation**, pour éviter de créer de situations de précarité sur le territoire
- **La mise au point d'un discours** harmonisé, complet et stratégique pour mobiliser les employeurs et leurs salariés, sur les nombreux enjeux

D'importants employeurs régionaux mobilisés

- ✓ Les 3 SUISSES (8 500 salariés)
- ✓ Centre Hospitalier de LENS (3 000 salariés)
- ✓ Centre Hospitalier de Valenciennes (4700 salariés)
- ✓ CHRU de Lille (14 500 salariés)
- ✓ SNCF (5 000 salariés)
- ✓ Conseil général du Nord (11 300 salariés)
- ✓ Université Catholique de Lille (4 500 salariés)
- ✓ Université Lille 1 (3 000 salariés)
- ✓ Mairie de Lille (4 500 salariés)
- ✓ Roquette (2 800 salariés)

Mobilité durable

Lettre d'information « État de l'art et capitalisation des démarches et des outils de management de la mobilité en région Nord-Pas de Calais »

Les retours de l'atelier 1: Le conseil en mobilité (CeM)

- L'intervention dans le domaine du management de la mobilité ne relève pas du seul fait des collectivités. Ainsi, le CeM n'est plus représenté par une personne dans une structure, mais regroupe plusieurs structures compétentes.
- La mutualisation des forces vives du territoire (collectivités, et acteurs socio-économiques) est incontournable et nécessaire, notamment pour faciliter la mise en place de certaines actions.
- L'approche strictement sectorielle à savoir « transport et mobilité » doit évoluer vers une approche thématiques (climat-mobilité, santé-mobilité, emploi-insertion-mobilité...) ou métier, qui est une approche plus transversale et plus efficace en terme de résultats.
- Les actions de sensibilisation, et de communication à destination du grand public est à privilégier à condition qu'elle s'adaptent au discours et qu'elle valorisent l'engagement citoyen.
- Les changements de comportement se font rarement dans la rupture et nécessitent donc un accompagnement pour faire évoluer la culture intellectuelle.

Les retours de l'atelier 2: Réseau professionnel et métier

- Les principaux animateurs de la mobilité identifiés sont : Réseau Alliances, les collectivités, les CCI, les exploitants de transports, des associations type ADAV (Association Droit Au Vélo)...
- Des besoins d'accompagnement des entreprises et des besoins de coordination entre les différents réseaux locaux ont été identifiés.
- Le souhait d'une clarification et d'une labellisation du produit « management de la mobilité ou PDE » apparaît important pour valider ou impulser une démarche.
- Les moyens financiers mobilisés doivent être davantage déployés au profit d'une animation / d'un réseau régional spécifique des collectivités et organismes accompagnateurs.
- La mise en place d'un centre de ressources régional serait un levier significatif qui favoriserait le partage des bonnes pratiques et d'outiller les porteurs de projet (boîte à outils, veille technique ou méthodologique)
- Des temps forts de rencontres organisés à l'échelle régionale, sans trop mobiliser les emplois du temps. (formations, forums, ateliers thématiques...) sont attendus.

Les retours de l'atelier 3: Expérimentations et innovations

La valeur ajoutée « régionale » est la mutualisation (économie d'échelle). Le choix des expérimentations doit tenir compte de cette réalité. Nombreux exemples d'expérimentation ont été évoqués tels que :

- Des expérimentations pour investiguer la question de la mobilité résidentielle.
- Des expérimentations en matière de rapprochement des solutions de covoiturage et d'autopartage ont été évoquées. L'enjeu de l'expérimentation se situerait ainsi au niveau de l'intégration des systèmes d'information.
- Des expérimentations dans le domaine du télétravail, et plus spécifiquement, d'expérimenter le principe des tiers lieux. On appelle tiers lieux un espace de travail à mi-chemin entre le domicile et le bureau, qui offre aux travailleurs les conditions matérielles et environnementales leur permettant d'exécuter leur activité.
- Des expérimentations à l'échelle du quartier (école, commerce, associations...)
- Des expérimentations sur la création de méthode d'aide à la décision en matière d'urbanisme-aménagement-mobilité à destination notamment des collectivités afin que ces dernières puissent mesurer et évaluer notamment les conséquences de la création d'une nouvelle zone d'activité, de sa localisation, de son fonctionnement avec l'ensemble urbain et de sa nature (tertiaire, commerciale, industrielle,...).